

Sommaire

- *Editorial*

I/- Programmes :

- *Séminaires de formation*
 - A. *Dans les pays arabes*
 - B. *Dans les pays africains*
- *Activités en coopération*
- *Experts et spécialistes*
- *Bourses d'étude*

II/- Réunions et Résolutions :

- *La 46^{ème} session du Conseil d'Administration du Fonds – 30 Avril 2012.*
- *Conseil de la Ligue des Etats Arabes au niveau ministériel : Résolutions relatives à la coopération arabo-africaine et au Fonds Arabe – session (138) de 5 Septembre 2012.*
- *Allocution de S.E.Dr. Nabil El Araby, le Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes, lors du 19^{ème} sommet de l'Union Africaine à Addis-Abeba – 15 Juillet 2012.*
- *Allocution de remerciement de la nouvelle Présidente élue de l'Union Africaine Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, lors de la cérémonie de clôture du 19^{ème} sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba – 16 Juillet 2012.*

III/- Activités de S.E.M. l'ambassadeur Abdulaziz Buhedma, Secrétaire Général Adjoint de la Ligue des Etats Arabes et Directeur Général du Fonds Arabe

IV/- Opinions et Points de vue :

- *Contribution de S.E. l'ambassadrice Mona Omar, Assistante du Ministre des Affaires Etrangères pour les Affaires Africaines : « La relations arabo-africaines ».*

Editorial



Amb. Abdulaziz M. Buhedma
Secrétaire Général Adjoint de la
Ligue des Etats Arabes,
Directeur Général du Fonds Arabe d'Assistance
Technique aux pays Africains

Le deuxième sommet arabo-africain, tenu en Libye en Octobre 2010, a donné l'occasion aux relations bilatérales entre les deux parties de passer de l'étape politique à l'étape du partenariat stratégique, tout en adoptant le programme d'action conjointe pour la période 2010-2016. Ce programme comprend plusieurs axes principaux tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, le commerce, l'investissement, le renforcement des capacités et le développement humain.

Le développement des ressources humaines est étroitement lié à l'augmentation du taux de la production économique. La croissance de la productivité des individus dépend essentiellement des compétences artistiques et techniques acquises par la formation, l'apprentissage et l'expérience. Ainsi, le rôle prépondérant joué par le Fonds Arabe d'Assistance Technique aux Pays Africains est mis en évidence, ainsi que le rôle de toutes les institutions partageant les mêmes objectifs : le développement des ressources humaines en Afrique.

A cet égard, Le Fonds accorde, conformément au programme du partenariat stratégique et selon les disponibilités qui lui sont allouées, une grande importance à l'intensification de son action pour le développement des cadres africains et le renforcement de ses capacités, notamment dans le domaine de l'agriculture et de la santé.

Le Fonds s'occupe de l'exploitation optimale des ressources agricoles et hydrauliques disponibles dans les pays africains, dans les pays arabes limitrophes et dans les pays se situant sur le bassin du Nile, contribuant ainsi au développement des ressources agricoles, à l'octroi de l'alimentation et au maintien de la sécurité alimentaire au profit des peuples africains. Il est indéniable que sans le développement humain, il n'y aura plus de développement, et sans la présence des êtres humains sains, aucune réalisation n'y aura lieu. A ce propos, le Fonds a pour but la mise en œuvre de ses activités dans le domaine de la santé, pour garantir la formation des cadres africains sur les deux niveaux professionnel et sanitaire.

Le Fonds a réussi à concrétiser ses programmes et ses activités techniques de développement en coopération avec les pays africains bénéficiaires. Il prend en charge les experts arabes pour organiser les séminaires de formation et mettre en œuvre les demandes d'assistance technique présentées par les pays africains. Les pays bénéficiaires, de leur part, facilitent les procédures nécessaires pour contribuer à la réussite de ces programmes.

L'importance du rôle du Fonds, souligné par la contribution efficace au développement des capacités des peuples africains frères dans les domaines économiques et scientifiques, est confirmée par les résolutions des sommets arabes et africains, ainsi que par les réactions positives des pays africains voisins. Ce qui nous encourage à réclamer plus de support et de soutien arabe pour cet organe important, qui est un des organes officiels du Secrétariat Général de la Ligue des Etats Arabes.

I- Programmes

1. Séminaires de formation

Dans le cadre du programme d'activité de l'année 2012, le Fonds Arabe d'Assistance Technique aux Pays Africains a organisé 20 séminaires de formation au profit de 633 cadres africains aux pays arabes et africains, en coopération avec les différentes organisations et institutions arabes, africaines et régionales.

A. Dans les pays arabes

- **La République Algérienne Démocratique et Populaire :**

L'Institut National de Santé Publique :

- *Sur le diagnostic du Paludisme, organisé au profit de 19 cadres de 9 pays africains, du 4 au 23 Novembre 2012.*

Les Pays bénéficiaires : Congo, Union des Comores, Sénégal, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Burundi, Cameroun, Tchad, Niger.



Quelques stagiaires à l'Institut National de Santé Publique

- Sur le **diagnostic de la Tuberculose**, organisé au profit de 20 cadres de 10 pays africains, du 4 au 23 Novembre 2012.

Les Pays bénéficiaires : Togo, République Démocratique du Congo, Union des Comores, Sénégal, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Burundi, Cameroun, Tchad, Niger.



Cérémonie de clôture

Le Centre de Formation et de Vulgarisation Agricole de Médéa:

- Sur la **transplantation embryonnaire**, organisé au profit de 19 cadres de 8 pays africains, du 25 Novembre au 6 Décembre 2012.

Les Pays bénéficiaires : Cameroun, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Guinée, Centrafrique, Sénégal, Niger.



Quelques stagiaires

- **La République Arabe d’Egypte :**

Le Centre des Recherches et du Développement des Ressources Minérales du Caire :

- *Sur l’exploitation optimale des ressources minérales, organisé au profit de 15 cadres de 7 pays africains, du 16 Décembre 2012 au 3 Janvier 2013.*

Les Pays bénéficiaires : Cameroun, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Guinée, Centrafrique, Sénégal, Niger.



Des stagiaires au centre des Recherches et du Développement des Ressources Minérales en présence des représentants du Fonds

B. Dans les pays africains

- **La République du Niger :**

- *Sur les **mécanismes contraceptifs**, organisé au profit de 25 cadres nigériens, du 3 au 17 Décembre 2012.*



Photo souvenir des stagiaires en présence de l’experte du Fonds

- **La République du Tchad :**

Dans le cadre de la coopération technique avec l'Université du Roi Fayçal du Tchad, le Fonds a organisé cinq séminaires de formation au profit de 175 participants, au cours du dernier trimestre de l'année 2012, dans les domaines suivants :

- *La sensibilisation sanitaire.*
- *La lutte contre le Sida.*
- *Le soin des femmes en état de grossesse.*
- *Les maladies infantiles.*
- *La sauvegarde de l'environnement.*

2. Activités en coopération

A) Avec les organisations régionales :

- **Le Secrétariat Général de la Ligue des Etats Arabes :**

- *Le Fonds a pris en charge, en coopération avec le Secrétariat Général de la ligue des Etats Arabes, la moitié des frais de formation de 50 sages-femmes des wilayas du Darfour pour la durée d'un an, et ce à l'Ecole des Sages-femmes du Darfour – la République du Soudan.*

- **L'Union Africaine:**

- *Le Fonds a organisé un séminaire de formation, en coopération avec l'Union Africaine- Centre SAFGARD pour l'Agriculture-, sur « l'effet des changements climatiques sur la désertification et l'agriculture » au profit de 19 participants de 10 pays africains au Burkina Faso du 12 au 26 Mai 2012.*

Les pays bénéficiaires: Botswana, Egypte, Erythrée, Ghana, Malawi, Liberia, Sierra-Leone, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe.

- **Le Fonds Egyptien pour la Coopération Technique en Afrique :**

Le Fonds a organisé trois séminaires de formation en coopération avec le Fonds Egyptien pour la Coopération Technique en Afrique :

- *Sur « la formation des cadres diplomatiques » au profit de 17 participants de 8 pays africains, à l'Institut des Etudes Diplomatiques du Caire du 25 Mars au 5 Avril 2012. Les Pays bénéficiaires : Uganda, Sud du Soudan, Kenya, Erythrée, Ethiopie, Maurice, Malawi, Cameroun.*



Photo souvenir des stagiaires en présence des représentants du Fonds

- *Sur « la santé animale » au profit de 14 participants de 6 pays africains, au Centre Egyptien International pour l'Agriculture du Caire du 10 au 28 Juin 2012. Les Pays bénéficiaires : Erythrée, Tanzanie, Sud du Soudan, Soudan, Rwanda, Uganda.*



Cérémonie de clôture

- Sur « le développement rural » au profit de 20 participants de 7 pays africains, au Centre Egyptien International pour l'Agriculture du Caire du 11 au 29 Novembre 2012. Les Pays bénéficiaires : Rwanda, Uganda, Kenya, Tanzanie, Soudan, Sierra-Leone, Ethiopie.

B) Avec les organisations de la société civile :

- **L'Organisation « Hawaa » - Soudan:**

Le Fonds a organisé, en coopération avec l'Organisation Hawaa, des séminaires de formation en faveur de la femme soudanaise dans les domaines suivants :

- Un séminaire sur « le développement des petites entreprises » au profit de 50 participantes au Darfour du 19 au 28 Avril 2012.



*S.E. le Directeur Général du Fonds
et le Directeur des Etudes et de la Planification*

- Un séminaire sur « la sensibilisation sur la santé et les droits reproductifs » au profit de 40 participantes à Khartoum pour la durée d'une semaine.



Cérémonie inaugurale

- Trois séminaires sur « le développement des petites entreprises » au profit de 150 participantes au cours du mois de décembre 2012.



Les participantes au séminaire en présence de la représentante du Fonds

Tableau des séminaires de formation pour l'année 2012

Domaines et spécialités	Dates	Localités	Pays bénéficiaires	Participants	Partenaires	Experts
La formation des cadres diplomatiques	25/3 – 5/4/2012	L'Institut des Etudes Diplomatiques- le Caire	Uganda, Sud du Soudan, Kenya, Erythrée, Ethiopie, Maurice, Malawi, Cameroun	17	Le Fond Egyptien pour la Coopération Technique en Afrique	
Le développement des petites entreprises	19– 28/4/2012	Darfour	Soudan	50	L'Organisation « Hawaa »	
L'impact des changements climatiques et de la désertification sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique	12- 26/5/2012	Burkina Faso	Botswana, Egypte, Erythrée, Ghana, Malawi, Libéria, Sierra Leone, Tanzanie, Uganda, Zimbabwe	19	L'Union Africaine	2
Le rôle des organisations de la société civile	24/6- 30/6/2012	Khartoum (Kordivan)	Soudan	40	L'organisation « Hawaa »	
La formation des sages femmes		L'Ecole des Sages-femmes	Darfour	50	La Ligue des Etats Arabes	
La santé animale	10- 28/6/2012	Le Centre Egyptien International pour l'Agriculture	Erythrée, Tanzanie, Sud du Soudan, Rwanda, Soudan, Uganda	14	Le Fond Egyptien pour la Coopération Technique en Afrique	
la Santé (la lutte contre les épidémies)	1- 20/10/2012	Tchad	Tchad	30		
la Santé reproductive	5- 26/10/2012	Tchad	Tchad	30		
la Santé (la lutte contre les épidémies)	1- 20/10/2012	Tchad	Tchad	30		
L'agriculture (les techniques modernes d'irrigation)	1 - 21/10/2012	Tchad	Tchad	30		
Le diagnostic de la Tuberculose	4- 23/11/2012	L'Institut National de Santé Publique - Alger	Togo, Congo, Union des Comores, Sénégal, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Burundi, Cameroun, Tchad, Niger	20		
Le diagnostic du Paludisme	4- 23/11/2012	L'Institut National de Santé Publique - Alger	Congo, Union des Comores, Sénégal, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Burundi, Cameroun, Tchad, Niger	19		

Domaines et Spécialités	Dates	Localités	pays bénéficiaires	Participants	Partenaires au financement	Experts
Le développement rural	11-29/11/2012	Le Centre Egyptien International pour l'Agriculture	Rwanda, Uganda, Kenya, Tanzanie, Soudan, Sierra Leone, Ethiopie	20	Le Fonds Egyptien pour la Coopération Technique en Afrique	
La transplantation embryonnaire	25/11 – 6/12/2012	Le Centre de Formation et de Vulgarisation Agricole de Médéa- Alger	Cameroun, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Guinée, Centrafrique, Sénégal, Niger	19		
Le développement des petites et moyennes entreprises	1-10/12/2012	Khartoum	Soudan	50	L'organisation « Hawaa »	
la lutte contre les parasites	5-25/12/2012	Tchad	Tchad	30		
Le développement des petites et moyennes entreprises	11-20/12/2012	Khartoum	Soudan	50	L'organisation « Hawaa »	
Le développement des petites et moyennes entreprises	20-27/12/2012	Khartoum	Soudan	50	L'organisation « Hawaa »	
La formation des formateurs sur les mécanismes contraceptifs	3-17/12/2012	Niamey	Niger	25		
L'exploitation optimale des ressources minérales	16/12/2012-3/1/2013	Le Centre des Recherches et du Développement des Ressources Minérales - Le Caire	Ghana, Malawi, Libéria, Tanzanie, Zimbabwe, Kenya, Zambie	15		

3. Experts et Spécialistes

Le Fonds a envoyé et pris en charge 15 experts et spécialistes dans divers spécialités telles que l’agriculture, la santé, les technologies d’informatique, pour l’organisation des séminaires de formation au Niger, Mozambique, Burkina Faso, Soudan et Tchad.

<i>Pays bénéficiaires</i>	<i>Domaine</i>	<i>Experts et spécialistes</i>
<i>La République du Niger</i>	<i>Agriculture</i>	<i>1 expert mauritanien</i>
	<i>Gynécologie et obstétriques</i>	<i>1 experte égyptienne</i>
<i>La République de Mozambique</i>	<i>Technologies d’informatique</i>	<i>1 expert palestinien</i>
<i>La République du Burkina Faso</i>	<i>Agriculture</i>	<i>1 expert égyptien</i> <i>1 expert algérien</i>
<i>La République du Soudan</i>	<i>5 séminaires de formation:</i> <i>- 4 sur l’administration</i> <i>- 1 sur l’agriculture</i>	<i>5 spécialistes soudanais</i>
<i>La République du Tchad</i>	<i>5 séminaires de formation:</i> <i>- 3 sur la Santé</i> <i>- 2 sur l’agriculture</i>	<i>5 spécialistes tchadiens locaux</i>
<i>Total</i>	<i>15 experts et spécialistes</i>	

4. Bourses d'Etude

Le Fonds a accordé 200 bourses d'étude en 2012-2013 en faveur d'étudiants inscrits dans les filières suivantes: Médecine, Médecine dentaire, Médecine vétérinaire, Pharmacologie, Sciences, Sciences politiques, Management et économie, , Ingénierie, Commerce, Droit, Charia et loi, Langues et traduction, Littérature , Sociologie, Medias, Technologies d'information et de communication, Etudes pédagogiques, Beaux-arts.

Elles se répartissent comme suit :

- 178 bourses dans différentes universités en République Arabe d'Egypte.
- 21 bourses à l'Université du Roi Fayçal de N'djamena – Tchad).

Elles sont accordées aux étudiants des pays suivants :

<i>Afrique du Sud</i>	<i>2</i>	<i>Kenya</i>	<i>5</i>	<i>Soudan</i>	<i>10</i>
<i>Bénin</i>	<i>3</i>	<i>Madagascar</i>	<i>5</i>	<i>Swaziland</i>	<i>1</i>
<i>Burkina Faso</i>	<i>7</i>	<i>Malawi</i>	<i>4</i>	<i>Tchad (11 au Tchad + 21 à l'université du Roi Fayçal)</i>	<i>32</i>
<i>Burundi</i>	<i>2</i>	<i>Mali</i>	<i>6</i>	<i>Tanzanie</i>	<i>4</i>
<i>Cameroun</i>	<i>2</i>	<i>Maurice</i>	<i>1</i>	<i>Uganda</i>	<i>13</i>
<i>Centrafrique</i>	<i>2</i>	<i>Mauritanie</i>	<i>6</i>	<i>Union des Comores</i>	<i>15</i>
<i>Congo</i>	<i>2</i>	<i>Namibie</i>	<i>2</i>	<i>Zambie</i>	<i>1</i>
<i>Côte-d'Ivoire</i>	<i>4</i>	<i>Niger</i>	<i>8</i>	<i>Zimbabwe</i>	<i>6</i>
<i>Djibouti</i>	<i>7</i>	<i>Nigeria</i>	<i>6</i>		
<i>Erythrée</i>	<i>3</i>	<i>Rwanda</i>	<i>1</i>		
<i>Ethiopie</i>	<i>1</i>	<i>Sénégal</i>	<i>4</i>		
<i>Ghana</i>	<i>1</i>	<i>Sierra-Leone</i>	<i>2</i>		
<i>Guinée</i>	<i>3</i>	<i>Somalie</i>	<i>29</i>		

II- Réunions et Résolutions

La 46^{ème} session du Conseil d'Administration du Fonds



S.E.Dr. Nabil el Araby, Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes et Président du Conseil d'Administration du Fonds, a présidé la 46^{ème} session du Conseil d'Administration du Fonds, au siège du Secrétariat Général de la Ligue des Etats Arabes le 30 Avril 2012.

Ont assisté à cette réunion :

Amb. Abdulaziz Buhedma

*Secrétaire Général Adjoint de la
Ligue des Etats Arabes*

Directeur Général de l'AFTAAC

M. Al-Borny Salehi

République Tunisienne

M. AbdelKarim Mohiedine

Ministre plénipotentiaire –

*République Algérienne Démocratique
et Populaire*

<i>Mme. Fayza Awad Osman</i>	<i>République du Soudan</i>
<i>M. Saad Sherif Yehia</i>	<i>République d'Iraq</i>
<i>Amb. Ibrahim AbdAllah Ibrahim</i>	<i>L'Union des Comores</i>
<i>Dr. Elie Michel Maalouf</i>	<i>République Libanaise</i>
<i>Amb. Fatma Galal</i>	<i>République Arabe d'Egypte</i>
<i>Dr. Nevine Saad</i>	<i>Représentant le Directeur Général de l'Institut des Recherches et d'Etudes Arabes du Caire</i>
<i>M. Mohamed ElAichouny</i>	<i>Chef du département d'assistance technique à la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)</i>

L'ordre du jour s'établit comme suit :

- *L'agrément de candidatures des nouveaux membres du conseil d'administration.*
- *Le rapport d'activité du Fonds au cours de l'année 2011.*
- *Les nouvelles demandes d'assistance technique présentées par les pays africains.*
- *La situation financière, le compte rendu final de l'année 2011 et le projet du budget de l'année 2013.*
- *La date et le lieu de la prochaine session.*

*S.E.M. le Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes et le
Président du Conseil d'Administration du Fonds :*



C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue au siège de la Ligue des Etats Arabes à l'ouverture de la 46^{ème} session du Conseil d'Administration du Fonds, en souhaitant à votre réunion plein succès.

Tout en saluant la participation des membres du Conseil, je souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres qui participent pour la première fois au Conseil :

- M. Al-Borny Salehi, le Directeur Général de l'Agence Tunisienne pour la Coopération Technique.*
- L'Ambassadeur Ibrahim AbdAllah Ibrahim, le Directeur Général du département arabe au Ministère Comorien des Relations Arabes et de Coopération.*

Mesdames et Messieurs,

Nous nous rencontrons aujourd'hui à un moment où le Monde Arabe affronte des circonstances critiques. Ces circonstances exigent la stimulation du rôle de la Ligue Arabe et des institutions du travail arabe commun, dans le but de protéger les intérêts arabes sur les plans politique, économique, sécuritaire.

Le Fonds Arabe d'Assistance Technique aux Pays Africains joue un rôle primordial dans le développement de l'action arabe collective en Afrique, par l'octroi de l'assistance technique aux pays africains frères et la réhabilitation de ses cadres, soulignant ainsi la conviction arabe de l'importance de la solidarité arabo-africaine.

Le Fonds a réussi au cours des dernières années à surmonter les difficultés financières, à se débarrasser des goulets d'étranglement et à récupérer sa place dans le continent africain.

Le Conseil d'Administration du Fonds a sans doute joué un rôle primordial pour soutenir l'action du Fonds, ce dernier a pour objet le renforcement des relations arabo-africaines dans le domaine de l'assistance technique.

Dans ce cadre, il y a lieu de signaler l'importance de poursuivre les efforts pour développer la performance du Fonds, conformément à la résolution du sommet arabe de Syrte, recommandant la création d'un comité ad hoc regroupant les représentants de la Ligue des Etats Arabes et les pays membres réservés quant à l'action du Fonds, dans le but d'examiner et d'évaluer son action.

Cette résolution n'a pas encore été mise en œuvre, notamment le contact avec les parties arabes et l'examen des différents points de vue sur les moyens de développement du Fonds, mais je suis assuré que les conclusions des travaux de ce comité auront un effet positif notamment sur le soutien financier du Fonds.

Mesdames et Messieurs,

Après la lecture du rapport qui vous sera bientôt présenté par S.E.Dr. Abdulaziz Buhedma le Directeur Général du Fonds, on peut constater les efforts considérables déployés pendant l'année 2011. Le Fonds a octroyé 188 bourses d'étude, a organisé 23 séminaires de formation au profit de 631 cadres de 43 pays africains et a envoyé 22 experts arabes aux pays africains dans divers spécialités techniques, concentrant son action sur:

- *La présentation de l'assistance technique en priorité aux pays limitrophes.*
- *Le soutien du plus grand nombre des pays africains francophones ou anglophones.*
- *La prise en charge d'experts des pays arabes.*
- *L'organisation des programmes techniques aux centres spécialisés des pays arabes.*

Les activités présentées, à votre intention, dans le rapport reflètent un développement positif promettant plus d'activités dans les prochaines années. Nous travaillerons ensemble pour le renforcement de ce développement, en essayant de régler les contributions, qui n'ont pas encore atteint le niveau requis, et en tentant de les rentabiliser.

Je donne la parole à S.E. l'ambassadeur Abdulaziz Buhedma, le Secrétaire Général Adjoint de la Ligue des Etats Arabes et le Directeur Général du Fonds. Je saisis cette occasion pour le saluer et à travers lui l'ensemble des fonctionnaires du Fonds aux quels j'exprime également mon appréciation et ma satisfaction quant aux efforts déployés pour le soutien du rôle et des activités du Fonds. Je l'invite maintenant à vous présenter son rapport.

Je vous remercie.



S.E.M. le Directeur Général du Fonds:



Permettez-moi tout d'abord de saluer S.E. Dr. Nabil El Araby, le Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes et le Président du Conseil d'Administration du Fonds, tout en affirmant ma confiance en ses capacités et sa compétence. Je suis assuré qu'il ne ménagerait aucun effort pour nous accorder les conseils, l'appui et le soutien nécessaires pour franchir tous les obstacles qui entravent l'action du Fonds. J'ai le plaisir également de saluer les représentants des différents pays membres au Conseil, en souhaitant à cette réunion plein succès.

*Son Excellence le Secrétaire Général,
Excellences,*

L'abstention de la plupart des pays arabes à régler leurs contributions au budget annuel du Fonds s'est reflétée négativement sur les diverses activités du Fonds. En 2010, certains pays seulement ont contribué au budget. Il faut souligner également la décision de S.E.M. le Secrétaire Général de renforcer les capacités du Fonds par une contribution financière à son budget d'un million d'US dollars, comme une partie de

l'endettement du Secrétariat Général au Fonds. Au cours de l'année 2011, seulement certains pays ont réglé leurs contributions au budget du Fonds. Nous avons essayé de limiter les dépenses au minimum, pour faire face à cette situation et répondre aux demandes d'assistance techniques présentées par les pays africains. Nous n'avons pas désigné de nouveaux fonctionnaires pour remplacer ceux qui ont atteint l'âge de la retraite. Nous limitons notre intervention pour répondre aux demandes régulières d'assistance technique présentées par les pays africains.

S.E. le Secrétaire Général,

Excellences,

Le Fonds continue toujours de poursuivre son action malgré les difficultés qu'il affronte. Le rapport élaboré, à votre intention, mettant en relief les diverses activités du Fonds au cours de l'année passée, en est la preuve.

Les points suivants résument ces activités, il s'agit de :

- La prise en charge de 22 experts et spécialistes de différents pays africains tels que : la Burkina Faso, le Mozambique, le Niger, par quelques pays arabes à savoir : l'Algérie, la Somalie, la Palestine, l'Egypte et la Mauritanie, le Soudan, la Somalie, l'Union des Comores.*
- L'octroi de 188 bourses d'étude.*
- L'organisation de 23 séminaires de formation.*

S.E.M. le Secrétaire Général,

Excellences,

Veillez trouver dans le rapport également les résultats du budget et le compte rendu final pour l'exercice 2011, ainsi que le projet du budget pour l'année 2013, élaboré conformément au budget annuel, d'un montant de cinq millions d'US dollars. Vous trouverez également le programme

d'action élaboré selon les disponibilités financières qui seront accordées au Fonds.

Avant de conclure, j'espère, S.E.M. le Secrétaire Général, que la crise financière du Fonds soit réglée pour qu'il puisse poursuivre ses activités. Je vous propose un plan en trois étapes pour solutionner la crise financière du Fonds, il s'agit de :

- 1- Le Règlement par le Secrétariat Général de la Ligue des Etats Arabes de ses obligations au profit du Fonds par des acomptes, et ce conformément aux résolutions du conseil de la Ligue Arabe du 1991, stipulant la nécessité du règlement échelonné de ces créances, afin que le Fonds puisse poursuivre ses activités et exécuter ses programmes.*
- 2- La mise en œuvre de la résolution du sommet de Syrte n.526 en date du 28 Mars 2010, concernant la création d'un comité ad hoc regroupant les représentants du Secretariat Général de la Ligue Arabe et les pays membres réservés quant à l'évaluation de l'action du Fonds, dans le but d'examiner sa situation.*
- 3- L'appel aux pays arabes pour le règlement de leurs contributions annuelles au budget du Fonds, pour qu'il puisse développer son action, exécuter ses programmes et répondre aux demandes régulières d'assistance technique présentés par les pays africains.*

Pour conclure, j'aimerais bien présenter mes remerciements à tous mes collègues les fonctionnaires du Fonds pour leur coopération et leur fidélité au travail.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

Rapport de S.E.M. le Directeur Général sur les activités du Fonds pour l'année 2011 :



M. l'ambassadeur AbdulAziz Buhedma a ensuite présenté le rapport d'activités du Fonds pour l'année 2011, il s'agit de :

- L'envoi de 22 experts arabes au Niger, Soudan, Cameroun, Burkina Faso, Union des Comores, Mozambique et Somalie.*
- L'octroi de 188 bourses d'étude dont les plupart sur les domaines du développement humain (Médecine, Ingénierie, Agriculture) :*
 - 161 bourses dans les universités et instituts arabes.*
 - 23 bourses à l'université du Roi Fayçal - Tchad*
 - 4 bourses à l'université Nasser – Lybie*
- L'organisation de 23 séminaires de formation au profit de 631 participants de 43 pays africains, à savoir :*
 - La coopération avec le Fonds Egyptien pour la Coopération Technique en Afrique: l'organisation de 4 séminaires sur la diplomatie, le développement des ressources piscicoles, la santé animale et la santé féminine.*

- La coopération avec l'Union Africaine: l'organisation d'un séminaire sur les changements climatiques et ses effets sur l'agriculture et les ressources naturelles. Le séminaire a été exécuté au Centre de SAFGAD d'Ouagadougou (un des centres régionaux de l'UA spécialisés dans le domaine de l'agriculture).
 - La coopération avec l'Organisation Hawaa (une des organisations de la société civile) : l'organisation d'un séminaire sur la formation des sages-femmes au profit de 50 participantes au Nord du Kordivan –soudan.
 - La coopération avec les pays arabes : l'administration du Fonds tient à consolider la coopération avec les divers pays arabes pour la mise en œuvre de ses programmes d'activité adoptés par le Conseil d'Administration.
 - La coopération avec les pays africains : dans le cadre de cette coopération, les ambassadeurs de divers pays africains : (Mozambique, Burkina Faso, Tchad, Erythrée, Union des Comores) ont effectué des visites de travail au siège du Fonds dans le but d'étudier la mise en œuvre des projets du développement au profit des pays africains.
- La participation du Fonds aux réunions suivantes :
- La réunion du conseil exécutif de l'Institut Supérieur de Culture et d'Etudes Stratégiques en Iraq.
 - La 6^{ème} réunion de coopération entre la Commission de l'Union Africaine et le Secrétariat Général de la Ligue Arabe au siège de l'UA à Addis-Abeba.

Le compte rendu final pour l'année 2011, et le projet de budget pour l'année 2013:

S.E.M. l'ambassadeur AbdulAziz, Buhedma a présenté les résultats du budget et le compte rendu final pour l'exercice 2011. Il a également exposé le projet de budget pour l'année 2013 d'un montant de cinq millions d'US dollars et un programme d'action pour sa mise en œuvre selon les disponibilités financières qui lui seront accordées. Le Directeur Général du Fonds a ensuite proposé un plan en trois étapes pour solutionner la crise financière du Fonds et renforcer ses capacités, tout en mettant en exécution les résolutions du conseil de la Ligue Arabe et celles du Sommet de Syrte 2010.



Les résolutions :

- *L'approbation de la candidature en qualité de membre de M. Al-Borny Salehi de la République Tunisienne, suite à M. Omar Elgilany jusqu'à le 25 Avril 2014.*
- *L'approbation du rapport présenté par S.E. le Directeur Général du Fonds et les efforts qu'il n'a cessé de déployer au cours de la période entre les deux sessions dans le but d'intensifier les activités*

du Fonds dans le continent africain, à travers la coopération avec les institutions et les organisations internationales, régionales et arabes.

- *La présentation de remerciements à l'administration du Fonds pour les efforts déployés pour le renforcement de son rôle en Afrique et l'élargissement de ses activités dans les pays arabes à travers la formation des cadres africains dans les centres arabes spécialisés.*
- *La réaffirmation de la résolution du conseil N.623 du 18 Juillet 2006, sur l'adoption de la présentation du programme de l'assistance technique aux pays africains dans le cadre de la stratégie adoptée.*
- *L'adoption du programme d'assistance technique pour l'année 2013, il s'agit de :*
 - *L'envoi de 29 experts*
 - *L'organisation de 37 séminaires de formation*
 - *L'octroi de 190 bourses d'étude*
- *L'adoption du projet du budget du Fonds pour l'année 2013 d'un montant de cinq millions d'US dollars.*
- *L'accord pour la tenue de la prochaine session du conseil à la seconde moitié du mois d'Avril ou de Mai 2013.*

***La 138^{ème} session du Conseil de la Ligue des Etats Arabes au
niveau ministériel du 5 Septembre 2012***

Résolutions relatives au Fonds Arabe :

- 1- La réaffirmation de l'importance du rôle du Fonds en tant qu'outil efficace contribuant au renforcement et au développement de la coopération arabo-africaine, conformément aux résolutions du Conseil de la Ligue Arabe au niveau du sommet et celles du Conseil de la Ligue Arabe au niveau ministériel et notamment la résolution n.7470 du 10 Mars 2012 affirmant l'importance du rôle du Fonds dans le renforcement de la coopération arabo-africaine dans le domaine de la coopération technique.*
- 2- L'approbation de la demande présentée par la République Tunisienne concernant la candidature de M. Al-Borny Salehi, le Directeur Général de l'Agence Tunisienne pour la Coopération Technique, en qualité de membre au Conseil d'Administration du Fonds, suite à M. Omar ElGilany jusqu'à le 25 Octobre 2014.*

Résolutions relatives à la coopération arabo-africaine :

- 1- La poursuite du Secrétariat Général de la Ligue des Etats Arabe, en coopération et en coordination avec la Commission de l'Union Africaine, pour suivre la mise en œuvre des résolutions et des résultats du deuxième sommet arabo-africaine 2010, ainsi que le contenu de la déclaration finale concernant les divers domaines de coopération conjointe entre les deux parties sur les niveaux politique, économique, commercial, social, culturel et du développement. La prise des dispositions nécessaires concernant la création du Fonds Afro-arabe pour la Lutte contre les Catastrophes, conformément à la résolution du deuxième sommet arabo-africaine.*

- 2- *Le renouvellement de la demande aux pays arabes de présenter dans les meilleurs délais au Secrétariat Général leurs initiatives et leurs suggestions relatives à la mise en application de la deuxième stratégie et du plan d'action du partenariat afro-arabe 2011-2016, afin de les examiner au cours de la prochaine réunion de coordination entre les deux organisations.*
- 3- *La demande au Secrétariat Général, en coopération avec la Commission de l'Union Africaine et l'Etat du Koweït, de procéder à la préparation adéquate du troisième sommet arabo-africain, qui doit se dérouler au Koweït en 2013, ainsi que la formation d'un comité chargé de l'organisation de ce sommet dans les meilleurs délais, et ce en coopération avec le pays accueillant les travaux du sommet.*
- 4- *L'affirmation sur l'importance de poursuivre les efforts pour surmonter les obstacles qui entravent le développement de la coopération arabo-africaine et l'organisation des réunions de ses organes, et ce à la lumière des résolutions du deuxième sommet arabo-africain 2010 et conformément à la stratégie de coopération commune et aux résolutions de la déclaration de « Syrte », contribuant ainsi au renforcement des relations arabo-africaines et à sa protection contre les risques.*
- 5- *La réclamation des pays membres, des associations du Croissant-rouge et des organisations arabes de bienfaisance de présenter l'assistance humanitaire aux victimes de la sécheresse, de la crise alimentaire dans la région du Sahel en Afrique, ainsi qu'aux victimes des conflits et de la violence en République du Mali.*
- 6- *L'élimination des obstacles qui entravent la voie de la coopération dans le domaine du développement agricole et l'accueil de l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole en tant que*

responsable de l'unité du suivi du plan d'action arabo-africain commun, élaboré pour le développement agricole et la sécurité alimentaire en Afrique et dans la région arabe. L'affirmation sur le montant du budget annuel de l'unité qui atteint environ cinq cent dix-sept mille US dollars (517000\$), qui devrait être réglé par le Secrétariat Général de la Ligue des Etats Arabes et la Commission de l'Union Africaine. Le budget devrait être disponible annuellement au mois de Janvier.

- 7- L'accueil de la proposition, donnée par la République Arabe d'Egypte, de tenir une réunion conjointe regroupant le Conseil de Paix et de Sécurité - de l'Union Africaine - et la Ligue des Etats Arabes, au cours du mois de Septembre, et ce dans le but de consolider la coopération arabo-africaine dans le domaine de paix et de sécurité.*
- 8- L'approbation de la tenue de la deuxième réunion ministérielle arabo-africaine pour le développement agricole et la sécurité alimentaire au cours du dernier trimestre de l'année 2012, et la demande aux pays concernés de lui présenter l'appui nécessaire. L'accord a été donné à la proposition de l'Arabie Saoudite pour l'organisation de cette réunion.*
- 9- L'incitation aux groupes des ambassadeurs arabes en Afrique à organiser des semaines arabes culturelles à l'instar de ceux d'Afrique du Sud et d'Ethiopie, en raison de leurs résultats considérables dans le cadre du renforcement de la coopération arabo-africaine au niveau culturel.*
- 10- L'incitation des groupes des ambassadeurs arabes dans les divers pays du monde en coopération avec les groupes des ambassadeurs africains, à la nécessité de formation des comités mixtes*

- d'ambassadeurs arabes et africains, vu leur rôle de coordinateur des positions arabes et africaines quant aux questions d'intérêt commun.*
- 11- L'appréciation de la position de l'Union africaine, soutenant la position arabe envers la cause palestinienne, représentée par la résolution relative au soutien de la question palestinienne adoptée par la 18^{ème} session du sommet de l'Union Africaine, tenue à Addis-Abeba du 24 au 30 Janvier 2012. La résolution stipule : « Appeler tous les pays membres et notamment les pays membres au Conseil de Sécurité des Nations Unies à garantir à l'Etat de Palestine, sur ses frontières de 1967 et dont la capitale est Jérusalem, son obtention d'une pleine adhésion à l'ONU. Appeler aussi tous les pays membres qui n'ont pas encore reconnu l'Etat Palestinien à le faire incessamment ».*
- 12- Se féliciter de la tenue de la première réunion préparatoire à la conférence d'investissement en Afrique en date de 10 Janvier 2012, organisée par l'Union des Chambres Africaines du Commerce, de l'Industrie, d'Agriculture et des Professions, en coopération avec la Ligue Arabe et l'Union Africaine, au siège de l'Union des Chambres Africaines du Caire, et ce dans le cadre de la préparation à la conférence d'investissement en Afrique qui se déroulerait au Kenya durant la seconde moitié de l'année 2012.*
- 13- L'accord sur l'organisation du festival cinématographique afro-arabe pour soutenir les relations culturelles entre les peuples des deux régions arabes et africaines. L'engagement du Secrétariat Général en coopération avec l'UA et l'Institut Afro-arabe pour la Culture et les Etudes Stratégiques à poursuivre le travail pour mettre en place ce festival.*
- 14- L'affirmation sur l'importance d'appuyer l'Institut Afro-arabe pour la Culture et les Etudes Stratégiques par les pays membres,*

pour qu'il puisse poursuivre ses activités, conformément au deuxième sommet arabo-africain en 2010.

15- L'approbation de la proposition du Royaume du Maroc d'accueillir la septième session de la Foire Commerciale Afro-arabe en 2013, et lui demander de coopérer avec l'Union Africaine et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour la préparation adéquate.

16- L'appréciation des efforts déployés par la (BADEA) pour le soutien continu octroyé à la foire commerciale, ainsi que son engagement au financement de la participation des pays africains les moins développés à la septième session de la foire.

17- La demande à la République du Soudan, le pays hôte de la première session du forum en 2012, sous le titre de « Vers un partenariat stratégique arabo-africain », d'effectuer une réunion du comité de suivi responsable du forum pour une préparation adéquate, en signalant l'importance d'une participation importante du secteur privé et des organisations de la société civile.

18- Le remerciement à S.E.M. le Secrétaire Général pour ses efforts déployés afin de consolider le processus de la coopération arabo-africaine, et la revendication de la prise des dispositions nécessaires quant à la préparation de la tenue du troisième sommet afro-arabe prévu au Koweït en 2013.

*Allocution de son excellence le Dr Nabil El- Arabi, le Secrétaire Général
de la Ligue des Etats Arabes lors de la session d'ouverture du 2^{ème}
Sommet Arabo-Africain , Addis-Abeba/ 15 juillet 2012*



*Son excellence Monsieur le président le Dr Thomas Yayi Boni
Président de la République du Benin et de l'Union Africaine,
Messieurs les chefs d'Etats*

Dr. Jean Ping,

Président de la commission de l'Union Africaine

Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs,

*C'est pour moi un grand honneur et une immense joie que de me retrouver
aujourd'hui parmi vous, dans cette enceinte africaine, à l'occasion de la
tenue du sommet qui célèbre, aujourd'hui, le 10^{ème} anniversaire de la
création de l'Union Africaine.*

*Cette union est devenue, grâce à la sagesse et à l'expérience politique de
ses dirigeants, une organisation continentale active. Une organisation qui*

jouit d'une efficacité et dont la réussite, durant la dernière décennie, lui a permis de faire face aux différents défis croissants auxquels le continent africain a été confronté. Cela confirme que les organisations régionales sont aptes à s'acquitter du rôle qui leur est dévolu : à savoir le maintien de la sécurité et de la paix régionales, en harmonisation et en partenariat avec les autres organisations internationales et régionales.

A cet effet, je suis heureux de saluer le chef de la commission de l'Union Africaine, mon ami le docteur Jean Ping, pour le travail exceptionnel qu'il a accompli dans le renforcement du rôle de l'Union Africaine, afin que celle-ci puisse faire face aux défis du continent, dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement. Je salue, également le soutien qu'il a apporté aux relations de coopération entre l'Afrique, le monde arabe et la société internationale.

La tenue du sommet arabo-africain en octobre 2010 est la preuve du renforcement de la coopération entre les organes de l'Union Africaine et ceux de la Ligue Arabe. Cela démontre, également, la conviction de nos états en la nécessité de développer un partenariat arabo- africain vers des horizons plus adaptés aux fins d'appréhender les enjeux futurs.

Monsieur le Président,

Tout au long des 18 mois écoulés, plusieurs zones de la sphère arabo-africaine ont connu, et connaissent encore, des mutations politiques et historiques, qui auront désormais, immanquablement, un large impact sur le paysage de la politique internationale. Il est indéniable que ces évolutions, qui ont commencé, notamment, dans le nord de l'Afrique et plus spécifiquement en Tunisie. Sous forme de révolutions populaires, ces dernières réclamant : démocratie, liberté et justice sociale, vont accroître les responsabilités de la Ligue Arabe et de l'Union Africaine afin que ces

institutions puissent répondre aux attentes de progrès et de modernité qu'exigent les peuples.

Les crises que connaissent les sociétés et les défis auxquels elles sont confrontées, dont le premier reste la mise en place de la bonne gouvernance, se sont enchevêtrées. Aujourd'hui, nous avons plus que jamais besoin d'approfondir la coopération afin de régler les crises de l'espace arabo- africain commun et de profiter de l'expérience acquise par chaque organisation.

Les plans élaborés par le sommet arabo-africain sont vastes et ambitieux. Ils visent à soutenir les points forts de la coopération et à combler les failles afin d'être prêt, d'une manière méthodique et moderne, au lancement d'un partenariat stratégique basé sur la préservation des intérêts politiques, sécuritaires, économiques, culturels ainsi que sur celles du développement.

Nous visons, également, à aboutir à plus de complémentarité entre les organes et les institutions parallèles. Par exemple, la coopération entre le parlement panafricain et le parlement arabe, ainsi que par l'organisation de réunions sectorielles ministérielles communes comme celle de Charm-El- Cheikh pour l'agriculture en février 2010, qui visait à jeter des passerelles entre nos sociétés et celles de nos organisations spécialisées dans le domaine de l'environnement, de l'agriculture et de l'hydraulique pour faire face aux défis présents et futurs. Nous visons également à aboutir à une coopération entre les conseils de la paix et de la sécurité arabes et africains qui préparent actuellement une réunion commune dont la tenue est prévue en septembre prochain.

Je saisis, d'ailleurs, cette occasion pour exprimer ma grande satisfaction pour le travail laborieux qu'accomplit mon frère et ami l'ambassadeur

Ramtane Amamra, commissaire de la paix et de la sécurité à l'Union Africaine, qui s'est fixé pour but de stimuler la coopération institutionnelle entre le Conseil de la Paix et de la Sécurité Africain et la Ligue Arabe. Et je suis convaincu que le Commissariat de l'Union Africaine est en train de travailler dans cette perspective : réaliser un travail commun arabo-africain.

Le sommet africain a réussi en octobre 2010 à mettre en place une stratégie de partenariat au niveau de laquelle il a planifié un programme de travail... Cependant, cette exécution active n'a pas encore abouti au résultat escompté par les peuples africains et arabes.

Il est certain que la présence parmi nous, aujourd'hui, de Son Altesse le Cheikh Sabah Ahmad Al-Jabir Al-Sabah, Prince du Koweït, dont le pays va, sous peu, accueillir le prochain sommet arabo-africain en 2013, est la preuve de la conviction arabe quant à la nécessité, voire l'obligation, de renforcer la coopération institutionnelle commune entamée depuis le siècle dernier.

Monsieur le président

Mesdames et messieurs,

L'Union Africaine œuvre, depuis sa création en 2002, à mettre en place une coopération efficace avec la Ligue arabe, en coordination avec les organisations de la société internationale. Ceci, afin de traiter plusieurs crises politiques survenues sur le continent arabe et africain. La coopération des deux organisations dans la prise en charge des évènements qui ont secoué le Soudan, la Somalie, la corne d'Afrique, les Iles Comores et la Mauritanie en sont la preuve.

Permettez-moi, Monsieur le président, de revenir sur la question du Soudan et de la Somalie.

Le Soudan et le Sud Soudan, de par leur emplacement géographique et leurs composantes ethniques, sociales et nationales constituent l'un des plus importants centres de rencontre entre le monde arabe et africain. J'ose imaginer que la société internationale entière refuse le retour des frères soudanais aux premières tensions qui créèrent une atmosphère de polarisation malsaine dans la région... Toutes les questions en suspens peuvent être négociées politiquement, et tout langage, autre que celui de la paix, est imprudent chez nos frères soudanais. L'Union Africaine et la Ligue Arabe étaient au fait de la situation dans ce pays, comme ils étaient aussi, conscients de l'étendue de l'interconnexion de leurs affaires et de leurs influences.

Nos organisations œuvrent en ayant une vision d'ensemble et en partant du principe que la responsabilité de la résolution de la crise incombe aux partis soudanais. Je saisis cette occasion pour saluer vivement les efforts, de haut niveau, de la commission de l'Union Africaine, présidée par le Chef d'Etat Thabo Mbeki, chargé de participer avec les frères soudanais dans le règlement de toutes les questions en suspens les concernant.

Je ne manquerai pas de saluer les efforts, sans précédent, de l'Union Africaine dans le règlement de la crise au Darfour, en coopération étroite avec la Ligue Arabe et l'organisation des Nations Unies, ainsi que les efforts consentis, actuellement, dans le but de faciliter l'exécution du traité de paix signé à Doha, en juillet dernier, et relatif à la question. Permettez-moi d'exprimer toute ma considération aux forces communes des Nations Unies et de l'Union Africaine qui se sont déployées sur place pour le rôle majeur dans la restauration de la paix et de la stabilité dans la région.

Quant à la Somalie, nous avons tous été témoins de la chute et de la détérioration de la situation humanitaire à cause de la famine, de la sécheresse et de l'absence de gouvernement central. Cette situation que les Nations Unies ont qualifiée de « catastrophe humanitaire » est un avertissement sévère pour nous tous, et une mise en garde. Elle rappelle que le peuple somalien ne peut plus se contenter des subventions internationales, régionales et humanitaires immédiates, mais que le pays a grandement besoins de la synergie des efforts de la société internationale toute entière, pour briser le cercle vicieux de violence continue sur ses terres, et ce, depuis 20 ans. Ce conflit a donc entraîné le désordre dans toute la corne d'Afrique. Je pense que l'occasion est propice pour que la société internationale présente toutes les formes de soutien politique, technique et financier dans les efforts sincères que fournit le gouvernement du président cheikh Cherif Ahmed, afin que soit mis un terme à la phase de transition prévue en août prochain. Cette volonté d'introduire la voie de la réconciliation nationale permettra de fonder des institutions durables pour l'état somalien. Je désire affirmer que, malgré ma satisfaction pour l'intérêt international accordé à cette affaire, nous devons renforcer toutes les formes de coopération arabe et africaine pour soutenir la légitimité des sociétés somaliennes naissantes. L'invitation est adressée à tous les états et à les toutes sociétés pour que ces dernières apportent leur soutien aux populations somaliennes. La présence diplomatique, en Somalie, servira à encourager la réconciliation internationale afin de clore le chapitre de la guerre civile dans ce pays.

Les états arabes ont plusieurs fois confirmé leur détermination à contribuer au travail de repeuplement de la Somalie dès que la situation sécuritaire le permettra.

La coopération et la coordination efficaces entre la Ligue Arabe et l'Union Africaine ne sont pas seulement une nécessité dictée par l'Administration de la Gestion des Crises et des Conflits qui apparaissent sur le plan arabe et africain mais constitue un objectif qu'il faut principalement concrétiser dans le cadre du renforcement de la solidarité politique, économique de même que celle du développement entre les états du Sud.

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs,

Aujourd'hui, nous constatons que tous les peuples du monde, excepté le peuple palestinien, ont exercé leur droit à l'autodétermination et ont obtenu leur liberté. La colonisation israélienne est encore un fait, imposant son emprise sur ce peuple. Aucun cerveau civilisé ne peut accepter que l'on soit au seuil de la 2^{ème} décennie du 3^{ème} millénaire alors que notre monde abrite encore une force basée sur l'occupation et qui fait fi des accords et des résolutions internationales. Il est aussi inconcevable d'arriver à une paix globale et durable, si celle-ci ne repose pas sur la création de deux états : l'état palestinien(avec sa capitale El Qods) et l'état israélien, sans une application stricte des résolutions internationales visant à la restauration de la paix.

Ce que l'on appelle « le processus de paix » au Moyen-Orient n'a pas abouti à la paix mais seulement à un processus. Par la suite, ce processus a été stoppé en raison des activités illégales d'Israël dans les territoires occupés, telle l'escalade de la politique de colonisation, la construction du mur de ségrégation raciale, la judaïsation de Jérusalem, la démolition des maisons et le déploiement des postes de contrôle militaire transformant les villages et les villes palestiniennes en îlots isolés semblables à ce que l'on appelle Bantoustan. Ajoutons à cela les pratiques racistes des colons

contre le peuple palestinien, dans la saisie de ses terres, ses récoltes et la destruction de ses cultures.. Sans oublier le blocus illégitime et inhumain imposé aux palestiniens notamment ceux de la bande de Gaza.

Avec le blocage du processus de paix, les officiels palestiniens se sont tournés, en septembre dernier, vers les Nations Unies leur demandant de bénéficier d'une adhésion complète. Malheureusement, les circonstances n'y étaient pas favorables au sein du conseil de sécurité, à cause d'une opposition totalement injustifiée de certains Etats membres permanents.

J'exprime ma grande considération aux positions de l'Union Africaine pour le soutien de la candidature de la Palestine pour une adhésion à l'UNESCO, le 30 octobre 2011. La Ligue Arabe vise à soutenir et à appuyer les états de l'Union Africaine dans la prochaine session de l'Assemblée Générale des Nation Unies, si les autorités palestiniennes demandent une adhésion à celle-ci, en qualité d'observateur, pour être membre à part entière.

Le parcours que prit le peuple sud- africain dans sa lutte de la libération contre les horreurs de l'Apartheid, horreurs qu'il subissait au vu et au su du monde entier, constituera une source d'inspiration pour le peuple palestinien dans sa lutte héroïque contre l'injustice de la colonisation et de l'oppression. Ce n'est guère une coïncidence si les écoles palestiniennes célèbrent ce mois l'anniversaire du grand militant Nelson Mandela. En effet, il est devenu, avec sa lutte contre l'Apartheid et son séjour de 27 ans en prison, un modèle pour les prisonniers palestiniens qui croupissent dans les geôles israéliennes. Des prisonniers dont la seule alternative reste le recours aux grèves ouvertes de la faim ,vu que les autres moyens sont restés inopérants. Je saisi cette opportunité pour rappeler que plus de

10.000 prisonniers palestiniens séjournent, encore, dans les prisons israéliennes. Vingt-et-un (21) d'entre eux y sont depuis plus de 20 ans et pour certains autres, cela fait plus de 23 ans.

Je reste confiant que l'Afrique conjuguera ses efforts à ceux de la Palestine et des pays Arabes pour faire pression sur le Conseil de Sécurité, afin que ce dernier vote une décision qui forcerait Israël, cette puissance occupante, à appliquer la quatrième convention de Genève en signant ses protocoles additionnels. Ces addendas invitent Israël à ouvrir ses prisons aux comités internationaux de prévention des traitements inhumains de prisonniers. Je suis, également, certain de la contribution de l'Afrique aux efforts visant la formation de commissions d'établissement des faits, de manière à assurer l'application de la charte des droits de l'homme et du droit international humanitaire aux prisonniers détenus dans les prisons israéliennes, ainsi que sa participation à la réunion des pays membres de la quatrième convention de Genève et la troisième convention relative au traitement des prisonniers de guerre et ce, sur la base de la décision de l'Assemblée Générale sur ce sujet.

Mesdames et Messieurs,

L'interrelation et la complémentarité de l'espace Arabe et Africain est un fait établi. La sécurité régionale dans le continent africain est étroitement liée à celle des autres régions avoisinantes, particulièrement en ce qui concerne la sécurité du Monde Arabe qui s'étend de l'Ouest de l'Asie au Nord-est de l'Afrique. En effet, il est, de part son emplacement, organiquement entrelacé avec l'entité stratégique africaine. Ce qui explique la position unifiée du Monde Arabe et de l'Afrique quant à la question nucléaire. Le continent africain est devenu zone dénucléarisée conformément au Traité de Pelindaba de 1996. Le Monde Arabe, quant à lui, s'active à créer un territoire exempt d'armes nucléaires, qui irait du

Moyen Orient pour couvrir toute l'Afrique, surtout que certains pays Arabo-africains sont situés dans la région régie par le Traité Pelindaba et la zone exempt du Moyen Orient. Ceci renforce encore la nécessité d'établir un traité international de non prolifération des armes nucléaires qui serait à la base de la dénucléarisation du Moyen Orient et qui viendrait compléter ce qui a été entamé à Pelindaba. Sans ce traité, la question du nucléaire restera toujours une épée de Damoclès en Afrique comme elle l'est déjà au Moyen Orient. Cette menace ne disparaîtra que lorsqu'Israël ratifiera le Traité et soumettra sa force nucléaire à la supervision internationale.

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs,

Je relaterai, maintenant, brièvement à la situation tragique en Syrie.

La Ligue des Etats Arabes s'échine à stopper le bain de sang en Syrie. Nous avons tous été horrifiés par ces innombrables massacres perpétrés de sang froid à l'encontre des civils innocents et dont le dernier, avant-hier, celui de Tremsa aux alentours de Hama, a causé la mort de près de 200 personnes en une seule journée. Tous les témoignages incriminent le gouvernement syrien qui, selon les observateurs, aurait fait usage d'armes lourdes telles que l'artillerie, les chars et les hélicoptères pour attaquer les citoyens. Malheureusement, ces crimes indiquent la volonté de poursuivre de réelles opérations d'épuration ethnique telle que celle qu'a subie la ville d'al-Houla.

Il devient urgent, aujourd'hui, d'exiger la cessation de toute violence, d'œuvrer à briser l'embargo qui étouffe les villes et les quartiers urbains, de libérer les prisonniers, de mettre fin à ces bains de sang et de prendre les mesures idoines afin de protéger les civils syriens. Il est également

important de juger les responsables de ces atrocités à l'encontre du peuple syrien et que les responsables paient pour leurs crimes.

Je ne peux imaginer un autre choix pour le Conseil de Sécurité que celui d'assumer ses responsabilités et d'émettre une résolution exécutoire, sous le chapitre Sept(7), pour contraindre le gouvernement à mettre fin aux violences et aux massacres et pour qu'il applique les résolutions du Conseil de Sécurité, ainsi que le plan de Kofi Annan. Il est surtout important d'initier la transition politique vers un régime démocratique libre. Cette résolution doit de comprendre un calendrier précis et un mécanisme clair qui obligerait toutes les parties syriennes à exécuter le plan de l'envoyé de la Ligue des Etats Arabes et de l'ONU, M. Kofi Annan. La Ligue des Etats Arabe, insistant sur l'unité, la souveraineté et l'indépendance des territoires syriens, reste confiante dans la position de l'Afrique qui consolidera celle Arabe, si la Ligue des Etats Arabes venait à s'en remettre à l'Assemblée Générale des Nations Unies pour mobiliser la communauté internationale et mettre fin à la situation tragique en Syrie.

D'un autre côté, la Ligue des Etas Arabe et les pays africains s'accordent à soutenir entièrement la souveraineté, l'indépendance , l'intégrité et la sécurité de la Libye, à promouvoir, également, le processus démocratique et de reconstruction du pays. Nous saluons sincèrement les élections du Congrès National Libyen du 7 Juillet courant pour leur importance primordiale dans la consolidation du parcours libyen dans la concrétisation du principe de bonne gouvernance.

Nous félicitons, aussi, les gouvernements et peuple Tunisiens et Egyptiens pour leur parcours et leur détermination à réaliser les objectifs de la révolution : liberté, démocratie, justice sociale et dignité. Malgré les chemins ardues qui mènent à la transition démocratique dans tous les pays arabes, les diverses composantes qui forment les sociétés de ces deux pays Arabo-africains ont offert au monde un exemple magnifique de ce qu'une

volonté farouche peut accomplir pour réaliser les espoirs et les aspirations vers un avenir meilleur, avec la volonté de Dieu.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Pour conclure,

L'action conjointe Arabo-africaine est une réalité que nous devons institutionnellement renforcer et ce, en partant de l'histoire et des intérêts communs de l'Afrique et du Monde Arabe. Sans cette coopération institutionnelle, nos causes, qu'elles soient politiques ou économiques, se retrouveront affaiblies. Le parcours de la coopération institutionnelle Arabo-africaine n'est, évidemment, pas dénué de points faibles auxquels nous sommes prêts à palier, ni d'aspects négatifs que nous nous efforcerons de traiter. Cependant, nous devons louer les stratégies harmonisées et les actions communes que nous avons réalisées à ce jour et qui nous permettent de mettre en exergue les lacunes afin de les corriger. La Ligue des Etats Arabes et l'Union Africaine, ainsi que les pays du Tiers-Monde, ne ménageront aucun effort pour introduire leurs priorités dans l'agenda mondial et ce, jusqu'à leur participation directe à l'établissement de ce même agenda aux fins de réaliser les aspirations des peuples africains et arabes.

Je vous remercie

Que la Paix soit sur vous.

***DISCOURS D'ACCEPTANCE DE LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION DE
L'UNION AFRICAINE NOUVELLEMENT ELUE
SOUS L'EGIDE DE SON EXCELLENCE LE MINISTRE SUD AFRICAIN DES
AFFAIRES INTERIEURES
DR. NKOSAZANA DLAMINI ZUMA
Union Africaine, Addis Ababa, Ethiopie
Lundi 16 Juillet 2012***



*Monsieur le Président de l'Union Africaine et Président du Bénin, Dr.
Thomas Boni Yayi*

*Vos Excellences Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernements de
l'Union Africaine*

Honorables Ministres et Membres du Conseil Exécutif

Monsieur le Président Sortant, Dr. Jean Ping

Membres du Conseil des Représentants Permanents

Membres et personnel de la Commission de l'Union Africaine

Membres Distingués des Organisations Internationales

Amis

Mesdames et Messieurs

Représentants des média

C'est avec un grand honneur et beaucoup d'humilité que j'accepte, aujourd'hui, ma nomination en tant que nouveau président de la Commission de l'Union Africaine. Je remercie, également, la région de l'Afrique du Sud de m'avoir nommé pour servir le peuple africain à ce titre. Je tiens surtout à exprimer ma gratitude à tous les Chefs d'Etat et de Gouvernement de m'avoir élu et de m'avoir confié cette énorme responsabilité ; responsabilité que je m'engage à assumer de tout cœur.

Mon élection n'est pas une victoire personnelle. Elle est une victoire pour le continent africain en général et pour les femmes en particulier. Je saisis cette occasion pour féliciter le Vice Président à l'occasion de sa réélection ainsi que tous les autres membres de la Commission qui feront partie de cette équipe. Je voudrai à remercier M. Jean Ping pour tout son travail ardu dans la Commission et je tiens juste à dire que j'ai eu le plaisir de connaître M. Ping depuis un peu de temps – lorsqu'il était encore le Ministre des Affaires Etrangères du Gabon. J'espère que, malgré le fait que vous vous soyez retiré, votre porte me sera toujours ouverte lorsque je viendrai à vous pour demander conseil.

Je suis consciente que le seul moyen pour moi d'assumer cette responsabilité sera de travailler côte à côte avec tous les Etats membres et avec les talents qui existent dans notre continent, quelle que soit la région, et ce, pour assurer une meilleure vie à tous nos peuples.

Notre organisation, qui soufflera bientôt ses 50 bougies, a été fondée sur le principe de l'unité et il est très important de la préserver et de maintenir la cohésion parmi nous.

Nos fondateurs, héros et héroïnes du Panafricanisme, avaient une vision d'un continent unis et économiquement et politiquement indépendant, en paix avec lui-même et avec le reste du monde. Notre défi sera de rendre cette vision réalité.

Vos Excellences,

Le future de notre continent est inextricablement lié à celui du reste de l'humanité. C'est pourquoi, l'Afrique se doit de prendre la place qui lui revient de droit parmi les nations du monde en tant que partenaire fiable et à parts égales, et en tant que membre à part entière de la communauté internationale.

Nous devons créer les conditions nécessaires pour pouvoir, entre autre, contribuer à la paix et la sécurité dans le monde, au développement durable et agir contre les effets du changement climatique.

Afin de réaliser ces objectifs, en tant que Commission, nous continuerons à bâtir sur le travail de nos prédécesseurs. Nous continuerons à travailler avec les organismes régionaux partout dans le monde, avec les Nations Unies et toutes ses agences, ainsi qu'avec nos partenaires afin de s'assurer qu'ils peuvent nous aider à achever les priorités que nous avons définis ensemble.

Vos Excellences,

Le monde entier s'accorde que l'Afrique est un continent avec d'énormes possibilités et un grand potentiel, comme le prouvent nos ressources naturelles et humaines. Nous devons utiliser ses immenses ressources, y compris le soleil, le vent et la biodiversité, de façon plus effective afin que nos pays et nos peuples en bénéficient. En tant qu'états membres, notre collaboration avec la commission doit faire progresser nos plans de développement.

Nous ne devons rien épargner afin de concrétiser la vision de nos ancêtres et faire en sorte que ce siècle soit réellement celui de l'Afrique.

Vos Excellences,

Nous commémorons, aujourd'hui, la seconde étape cruciale dans l'histoire de notre organisation. Après 49 ans, il a été donné à la région Sud Africaine l'opportunité de siéger à la tête de la Commission de l'Union Africaine. Encore plus, c'est à une femme que cette opportunité a été donnée pour la première fois. Cela ne pouvait point mieux tomber étant donné que cette période a été déclarée, par cette même assemblée, Décennie de la Femme.

En tant que femmes, nous sommes reconnaissantes que nos leaders aient compris que les femmes doivent participer dans cette société où elles doivent prendre leur place afin qu'elles réalisent pleinement leur potentiel. En effet, seulement lorsque si hommes et femmes atteindront leur plein potentiel que notre continent connaîtra la réussite.

Vos Excellences,

L'Afrique possède la population la plus jeune dans le monde ; une population en croissance rapide. C'est pourquoi, nous devons permettre aux jeunes d'accéder à l'éducation, aux soins de santé, à l'alimentation et au développement des compétences pour qu'ils soient actifs dans nos économies et deviennent compétents.

Vos Excellences,

Nous commémoreront, l'an prochain, le 50^{ème} anniversaire de la création de l'OUA. Nous devons construire sur ce que la Commission a déjà achevé sous la houlette de plusieurs des enfants de cette organisation et consolider son travail, notamment le Président Alpha Konare et le Président sortant Dr. Jean Ping qui a même été à la tête de l'Union Africaine.

Pour que nous puissions atteindre les nobles objectifs de l'Union Africaine et de ses pères fondateurs, nous avons besoin d'une Commission forte

qu'unifie l'engagement inébranlable de servir nos peuples avec humilité, professionnalisme, loyauté et patriotisme. Je suis certaine que tous les membres de la Commission et le personnel de l'Union Africaine sont indiscutablement attachés à ses valeurs.

Puis-je réitérer notre conviction que seulement en travaillant main dans la main, en tant qu'une seule et indivisible Afrique et sous la houlette de l'Union Africaine, nous pourrions faire plus pour améliorer la qualité de vie de tous les Africains et nous acquitter de nos responsabilités envers le continent Africain.

Je tiens à conclure avec une citation de l'un de nos plus renommés panafricanistes, Marcus Garvey, qui dit : « L'histoire d'un mouvement, l'histoire d'une nation, l'histoire d'une race est ce qui guide le destin de ce mouvement, de cette nation et de cette race ».

En sortant de ce sommet, laissons notre histoire nous guider pour que nous puissions aller de l'avant, pour que l'Afrique dont nous léguons à enfants soit meilleure que celle que nous avons héritée. Engageons-nous à travailler ensemble pour assurer un destin glorieux à tous nos peuples.

Merci.

***III-Activités de S.E.M. l'ambassadeur Abdulaziz Buhedma,
Secrétaire Général Adjoint de la Ligue des Etats Arabes et
Directeur Général du Fonds Arabe***



Au cours de l'année 2012, S.E.M. l'ambassadeur Abdulaziz Buhedma, a reçu en audience au siège du Fonds les personnalités suivantes:

- *S.E.M. Kamal Eldin Hussein Ali, l'ambassadeur de la République du Soudan au Caire en date du 9 Janvier 2012.*
- *S.E.M. Ibrahim Soury Traoury, l'ambassadeur de la République de Guinée au Caire le 28 Février 2012.*
- *S.E.M. Mohamadou Labarang, l'ambassadeur de la République du Cameroun en date du 14 Mars 2012.*

- *S.E.M. Beningo Pedro Matutetang, l'ambassadeur de la République du Guinée Equatoriale en date du 20 Mai 2012.*



- *S.E.M. AbdAllah Hassan, l'ambassadeur de la République de la Somalie au siège du Fonds le 19 Juin 2012 et le 25 Juin 2012.*



- *S.E.M. Shot Alerding, l'attaché culturel de l'ambassade de la République du Sud du Soudan au Caire le 25 Juin 2012.*
- *S.E.M. Selemani Mossi, l'ambassadeur de la République du Burundi en date du 18 Septembre 2012.*



- *S.E.M. Ogine Aloualou, l'ambassadeur de la République de Côte-d'Ivoire et Mme. Sikonoukou la conseillère culturelle de l'ambassade le 25 Septembre 2012.*
- *S.E. Mme. Fatma ElHaj AbdAllah, la Directrice Générale du département de la solidarité nationale au Ministère de la Santé de Côte d'Ivoire le 6 Novembre 2012.*



- *Dr. Abd ElRahman Omar Elmahy, Président de l'Université du Roi Fayçal au Tchad le 17 Mai 2012.*

Il a également tenu des séances de travail avec :

- *S.E.M. Ibrahim AbdAllah Ibrahim, le Directeur Général du département arabe au Ministère des Relations Arabes et de la Coopération, et le représentant de l'Union des Comores au Conseil d'Administration du Fonds en date du 16 Janvier 2012.*
- *S.E.M. AbdAllah Idriss, chef de la mission de la Ligue des Etats Arabes à la République de la Somalie le 12 Mars 2012.*
- *S.E.M. AbdAllah Trékie, Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères, chargé des Affaires Maghrébines, Arabes et Africaines, au siège du Fonds le 12 Mars 2012.*



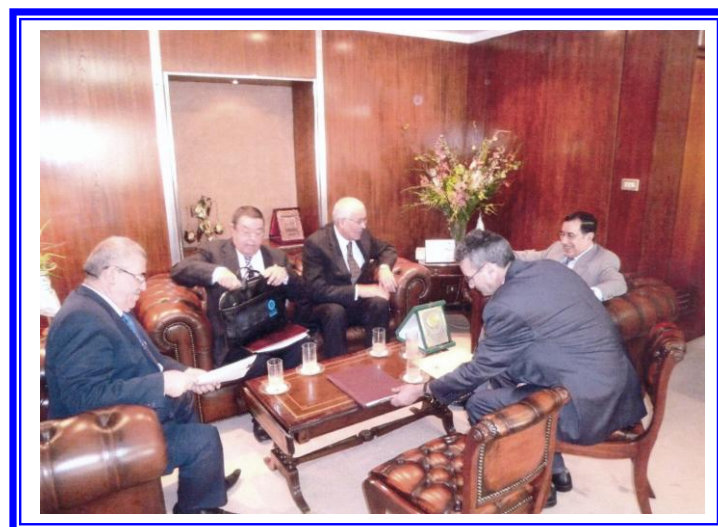
- *M. Saad Salem, le Directeur Technique de l'Entreprise koweitienne Al-Kharafi le 8 Avril 2012.*
- *Dr. Ahmed Youssef, le Directeur Général de l'Institut des Recherches et des Etudes au siège de l'Institut de 17 Avril 2012.*

- *Dr. Abdelrahman Omar Elmahy, Président de l'Université du Roi Fayçal du Tchad le 17 Mai 2012.*
- *Participation à la discussion du rapport élaboré par la République Algérienne démocratique et populaire sur « le soutien et le renforcement des droits de l'homme au Monde Arabe », au siège du Secrétariat Général de la Ligue des Etats Arabes, le 26 Juin et le 15 Octobre 2012.*
- *Participation à la cérémonie de clôture des deux séminaires de formation organisés en collaboration avec le Ministère de la Santé d'Algérie en date du 11 Janvier 2012.*
- *Participation à la conférence tenue par le Centre Africain pour la Formation et la Recherche Administratif pour le développement en Afrique CAFRAD au Royaume du Maroc le 21 Juin 2012.*
- *Participation à la réunion consultative du Conseil de la Ligue des Etats Arabes au niveau des représentants permanents, au siège du Secrétariat Général, et ce dans le cadre de l'élaboration et de l'organisation préparatoire à la deuxième réunion ministérielle arabo-européenne, en date du 26 Septembre 2012.*

- *Participation avec une délégation, présidée par S.E.Dr. Nabil El Araby le Secrétaire Général de la Ligue Arabe, aux travaux du 23^{ème} sommet arabe en Iraq du 27 au 29 Mars 2012.*



- *Sur invitation de S.E.M. Abdelaziz Khalaf, Directeur Général de BADEA, le Directeur Général, accompagné de M. Youcef Rahmania, Directeur des Etudes et de la Planification, a effectué une visite de travail au siège de la BADEA à Khartoum le 6 Décembre 2012, où ils ont examiné le bilan des relations entre les deux organisations et ont arrêté les moyens du renforcement de leur coopération.*



Une visite à S.E.M. Abdelkader Haggar, à l'occasion de la fin de son mandat en qualité d'ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire.



- *S.E. Dr. Nabil El Araby, le Secrétaire Général de la ligue des Etats Arabes et Président du conseil d'Administration du Fonds, accompagné de S.E. l'Ambassadeur Wagih Hanafy Secrétaire Général Adjoint et Directeur du Cabinet, a effectué une visite au siège du Fonds le 26 Décembre.*



IV. Opinions et Points de vue

« Les relations arabo-africaines »

Contribution de S.E. l'ambassadrice Mona Omar, Assistante du Ministre des Affaires Etrangères pour les Affaires Africaines



Les relations arabo-africaines contemporaines ont vu le jour dès la création de la Ligue des Etats Arabes en Mars 1945. Elles mettaient l'accent sur les questions de la décolonisation des pays arabes et africains.

Les relations arabo-africaines sont d'une nature exceptionnelle, vu la présence de 10 pays africains membres à la Ligue des Etats Arabes, soit environ 70% de la population du Monde Arabe. En effet, les pays africains se situant dans la région Arabe étaient les premiers historiquement à intervenir sur le champ des relations arabo-africaines contemporaines, bien que les pays asiatique au Monde Arabe n'aient commencé à développer des relations avec les pays africains qu'à partir des années 70.

Les relations arabo-africaines ont atteint leur apogée lors de l'initiative égyptienne appelant à la tenue du premier sommet afro-arabe en 1977, en présence du 16 rois et présidents arabes et 45 présidents africains.

Plusieurs déclarations et programmes de travail ont été promulgués par le sommet incitant au renforcement de la coopération et des relations arabo-africaines dans les divers domaines politiques, économiques, commerciaux, sociaux, éducatifs, culturels et médiatiques.

Cependant, les relations arabo-africaines ont connu une certaine apathie, qui a abouti à l'ajournement de la tenue du deuxième sommet jusqu'à l'année 2010. Plusieurs facteurs en étaient la cause, dont les plus évidents étaient le désaccord algéro-marocain, l'établissement de l'accord de Camp-David entre l'Égypte et Israël (causant ainsi la rupture des relations entre l'Égypte et 17 pays arabes, sauf le Soudan sur le bassin du Nile et la Somalie à l'Est de l'Afrique), la tentative de certains pays arabes à transférer leur conflit avec l'Égypte vers l'Afrique et l'invasion du Koweït par l'Iraq. Par conséquent, une sorte de nonchalance a dominé la stimulation des relations, notamment en présence de certains pays africains hostiles aux Arabes et appelant à la division du continent africain en Nord et Sud, dans le but de maintenir leur hégémonie sur leurs sphères d'influence. Toutefois, il s'avère que les différends arabo-arabes en sont la raison.

D'ailleurs, le deuxième sommet arabo-africain, tenu avec la participation de 35 présidents arabes et africains à Syrte en 2010, a adopté un certain nombre de documents, dont celui de la stratégie du partenariat afro-arabe. Cette stratégie a stipulé la tenue : du sommet chaque trois ans, du conseil conjoint des ministres des affaires étrangères tous les 18 mois, du comité du partenariat afro-arabe (précédemment le comité permanent de coopération arabo-africaine) tous les 12 mois au niveau ministériel et tous les 6 mois au niveau des hauts responsables, du comité technique afro-arabe, du comité de coordination, des forums ministériels sectoriels, des réunions communes des parlements arabes et africains, ainsi que des départements et des unités concernés par la coopération arabo-africaine.

Le sommet a adopté également le plan d'action 2011-2016, comprenant les objectifs, les activités, les acteurs, les résultats prévus et les mécanismes d'exécution et de financement des quatre axes essentiels de la stratégie commune. La déclaration « Syrte » a été promulguée par le sommet. Elle explique la position arabe et africaine envers les questions internationales d'intérêt commun. De même, trois résolutions ont été approuvées relatives à la mise en vigueur de la stratégie commune, la création du Fonds Arabo-africain et le soutien des efforts de maintien de la paix au Soudan. La tenue d'un forum de haut niveau pour l'investissement a eu lieu aussi au cours de ce sommet. Il a été convenu sur la tenue du prochain sommet au Koweït en 2013.

Il est à noter que les mécanismes de mise en exécution et de suivi du plan d'action impliquaient la tenue du sommet arabo-africain une fois tous les trois ans, la tenue de la réunion ordinaire du conseil commun des ministres une fois tous les 18 mois et la tenue du comité permanent, qui est composé de 24 ministres (12 proposés par l'Organisation de l'Union Africaine¹ et 12 par la Ligue des Etats Arabes ou les ambassadeurs qui les représentent²), ainsi que les Secrétaires Généraux des deux organisations. Le comité a demandé aux deux groupes arabes et africains d'accélérer la création de l'Institution Arabo-africaine pour le Financement et l'Investissement. Il a également incité les leaders arabes et africains d'effectuer les délibérations nécessaires pour poursuivre la mise en place d'une zone commerciale préférentielle arabo-africaine.

Le comité de coordination assume, sous la supervision du comité permanent, la responsabilité de formation, si nécessaire, des groupes de travail et des comités spécialisés. Il est composé d'experts des deux parties dans plusieurs domaines tels que : le commerce, l'exploitation minière et l'industrie, l'agriculture et les forêts, l'énergie et les ressources d'eau. Le

¹ Les membres du comité du côté africain : l'Ouest (Burkina Faso – Ghana – Guinée – Sierra Léone), le Nord (Egypte – Tunisie), l'Est (Tanzanie – Soudan), le Sud (Zimbabwe – Botswana), le centre (Cameroun – Congo).

² Les membres du comité de côté arabe : Algérie - Arabie Saoudite – Émirats- Iraq – Jordanie- Koweït – Liban- Mauritanie- Palestine- Somalie- Syrie.

comité est chargé également de la mise en œuvre des résolutions issues du comité permanent et des sommets.

Parmi les organes créés, il y a lieu de signaler le tribunal spécial afro-arabe ou bien le comité de conciliation et d'arbitrage. Il s'occupe de présenter des explications juridiques des textes qui contrôlaient la coopération arabo-africaine, ainsi que l'Institut Culturel Afro-arabe dont son conseil exécutif est composé de 5 pays du côté arabe (Egypte, Jordanie, Iraq, Libye, Liban) et 5 pays du côté africain (Tunisie, Tchad, Sénégal, Kenya, Malawi). De même, un Fonds a été créé pour garantir la mise en œuvre des appareils exécutifs pour la coopération arabo-africaine, financé par la contribution de 50 % des deux organisations.

Pour sa part, l'Egypte attache un grand intérêt généralement à l'Afrique et particulièrement à l'action arabo-africaine, traduisant ainsi notre double appartenance, et ce en donnant la priorité à la formulation d'un partenariat stratégique encadrant l'action arabo-africaine à long terme. Ce partenariat sera appliqué à partir d'un plan d'action basé sur les priorités de la coopération dans les domaines de politique, de paix et de sécurité, de coopération économique et financière, du développement agricole, de sécurité alimentaire et notamment les domaines sociaux et culturels. Ces priorités ont toujours été réclamées par nos peuples arabes et africains.

A cet égard, l'Egypte a souligné, à plusieurs reprises, la nécessité de mettre à jour les initiatives de coopération dans le but d'attirer les investissements vers les secteurs de priorités communes et les projets du développement tels que l'exploitation minière, l'industrialisation agricole et la santé.